

03 Prélude à la reconstruction

Nous l'avons vu au début de cette étude, dès 1906, on parlait déjà de reconstruire les Abattoirs de La Villette. Ce projet fut repris dans les années 20, mais les différentes études ne purent aboutir et l'on se contenta de procéder à une réfection partielle.

Dans un premier temps on procéda à la reconstruction de la Criée, puis on construisit deux carrés d'abattage supplémentaires qui furent mis à la disposition des bouchers en gros veautiers le 11 février 1933, ce qui ouvrit l'ère de la spécialisation des abattages et des locaux, chaque chevillard ne pouvait plus désormais abattre et commercialiser qu'une seule catégorie d'animaux : bovins, veaux ou moutons et cela dans des locaux distincts.

[afficher le dossier complet \(fichier pdf\)](#)